

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize

En exercice : 13

Le 26 avril à 18 heures 30

Présents : 7

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 10

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 avril 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL – BOIVENT – TEILLET

EXCUSES : MM. BOISSIER DESCOMBES – MERCIER – SUTRE**ABSENTS** : MME BOUDOIRE – MM. CALVET – REMAUD**POUVOIRS** : M. BOISSIER DESCOMBES a donné pouvoir à M. SAVIN

M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET

M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-06-06 D**OBJET : Communauté de communes : Convention Enfance-Jeunesse**

Madame COUTEAU informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une convention enfance jeunesse entre la communauté de communes Braconne et Charente, les communes et les gestionnaires des structures d'accueil de loisirs du territoire communautaire afin de procéder aux versements des subventions de la CAF.

Madame COUTEAU présente le projet de convention régissant les versements de cette subvention enfance jeunesse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, valide le projet de convention régissant les versements de cette subvention enfance jeunesse 2013 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et les avenants pouvant en découler pendant l'année 2013.

Fait à Jauldes, le 24 juin 2013

Le Maire**Eric SAVIN**